

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - RRU - PROJET DE PLAN/RÈGLEMENT

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode fait connaître que sont soumis à enquête publique un **projet de modification du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)** ainsi que le rapport sur les incidences environnementales relatif à ce projet :

Du 14 mars 2019 au 13 avril 2019.

Cette enquête fait suite à la décision, en séance du 24 janvier 2019, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de modifier le RRU.

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : **avenue de l'Astronomie 12 - service urbanisme - 3ème étage**, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le **mardi** de 16h jusqu'à 20 heures. Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Mesdames Lehanse ou Winterberg le lundi matin de 9h à 12h, ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° : 02/220.27.33 ou 76.

Les documents peuvent être consultés sur le site internet de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (<https://urbanisme.irisnet.be>).

Les observations et réclamations sont à adresser par écrit ou par courrier électronique

- À Bruxelles Urbanisme et Patrimoine à l'adresse suivante : Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles ;
- par courrier électronique à l'adresse : rru-gsv@urban.brussels

au plus tard le 13 avril 2019 avant 17 heures.

Au besoin, ces informations ou réclamations peuvent être formulées oralement, jusqu'à cette date, auprès de l'agent ou la personne désigné(e) à cet effet lundis et mardis, entre 9 heures et 12 heures à l'adresse suivante **avenue de l'Astronomie 12 - service urbanisme - 3ème étage**

A Saint-Josse-ten-Noode, le 11 mars 2019

Le Secrétaire,

Patrick NEVE

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Emir KIR